



**Commission scolaire des
Portages-de-l'Outaouais**

Rapport annuel

2012-2013



Ensemble vers la réussite



Jean-Pierre Reid



Jean-Claude Bouchard

Nous sommes fiers de vous présenter le rapport des activités de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2012-2013. Comme vous pourrez le constater, nos travaux se veulent en continuité avec les orientations de la Convention de partenariat conclue avec la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le Plan stratégique de la Commission scolaire ainsi que les conventions de gestion et de réussite éducative des établissements.

Malgré la croissance de la clientèle et les compressions budgétaires soutenues de la présente année et des précédentes, nous croyons que notre mode de gestion axé sur les résultats et notre détermination à voir nos interventions centrées et adaptées aux besoins des élèves, nous ont permis d'éviter l'éparpillement et de garder le cap sur l'essentiel.

Concrètement, l'année 2012-2013 fut marquée par une amélioration générale au niveau de la persévérance et de la réussite scolaires. À ce chapitre, les déploiements systématiques du dépistage précoce au préscolaire et au premier cycle du primaire, de la rééducation aux deuxième et troisième cycles du primaire ainsi que la lecture interdisciplinaire au troisième cycle du primaire et au premier cycle du secondaire, ont contribué positivement à cette amélioration et nous croyons que ces stratégies devront être maintenues dans le temps en termes de durée et d'intensité. Par contre, au secondaire, nous demeurons fortement préoccupés par les taux de persévérance et de réussite scolaires des élèves à risque, des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage intégrés en classe ordinaire et des élèves qui évoluent dans les programmes de formation préparatoire au travail et de formation menant à la pratique d'un métier semi-spécialisé. Dans ce secteur, nous pensons que des stratégies plus efficaces devront être rapidement déployées.

Enfin, l'année 2012-2013 en est une de bilan pour le Plan stratégique 2008-2013. C'est donc à partir de ce bilan que nous pourrons plancher sur le nouveau Plan stratégique 2013-2018 au cours de la prochaine année.

Nous espérons que la lecture de ce rapport vous convaincra de l'importance que nous donnons aux actions et qu'elles traduisent bien notre volonté d'améliorer la réussite, voire même la performance de nos élèves, notre ouverture et notre transparence envers les parents et la communauté, et notre croyance indéfectible en une école publique où l'on cultive les réussites.

Nous profitons enfin de la présente pour remercier le personnel de la Commission scolaire, les parents et les partenaires, et enfin les commissaires, pour leur collaboration et leur engagement sans borne.

Le président du Conseil,

Jean-Pierre Reid

Le directeur général,

Jean-Claude Bouchard

Notre organisation

NOTRE PERSONNEL

Personnel enseignant : 890
Personnel professionnel : 73
Personnel de soutien : 484
Personnel cadre : 83

Total : 1 530

NOS ÉLÈVES

Préscolaire 4 ans : 106
Préscolaire 5 ans : 1 546
Primaire : 7 929
Secondaire : 4 319

Total: 13 900

Élèves à temps plein - (ETP) - formation générale des adultes: 739

Élèves à temps plein - (ETP) - formation professionnelle: 961

Total - élèves adultes: 1 700

Départs à la retraite : 42 personnes
10 ans de carrière : 82 personnes
20 ans de carrière : 41 personnes





Notre mission

Afin de favoriser la réussite de tous ses élèves, d'en faire des citoyens bien intégrés socialement et professionnellement, engagés et responsables, de contribuer au mieux-être et au devenir de la communauté qu'elle dessert, notre Commission scolaire se donne comme mission:

- D'offrir à ses élèves, jeunes et adultes, l'accessibilité à des services éducatifs de qualité, répondant à leurs besoins multiples et variés;
- De soutenir et d'accompagner ses établissements dans la réalisation de leur mission;
- De faire la promotion et de valoriser l'école publique;
- De contribuer au développement de la région et de la communauté par la mise en œuvre de services et d'activités liés à ses champs de compétence.

Nos axes d'intervention

L'accueil: ouverture bienveillante et empathique avec laquelle il faut recevoir l'autre; écoute attentive qui favorise le partage, la discussion, l'entraide, qui conduit au dialogue et atténue les conflits;

L'accompagnement: qui fait bénéficier les autres de notre expertise, qui permet un meilleur travail d'équipe par le partage des compétences, qui permet aussi d'encourager et de soutenir les nouvelles initiatives;

La valorisation: qui reconnaît la contribution de chacun et chacune au bien-être et au succès de l'organisme, qui souligne les initiatives et les bons coups, qui motive, encourage et mobilise, qui incite ce « pas de plus » vers la réussite!

Notre vision

Plus que jamais, notre Commission scolaire se veut une organisation apprenante, animée par l'engagement, le goût de l'innovation et l'esprit d'équipe, dans le respect des personnes et de leurs compétences, avec le plaisir et la satisfaction de s'accomplir ensemble!

Nos valeurs – nos croyances

Soucieuse d'atteindre ses objectifs et de répondre aux besoins et aux attentes du milieu, la Commission scolaire vise le maximum d'efficacité et d'efficience, c'est-à-dire « de faire les bonnes choses et de bien les faire! »

Pour y arriver, la Commission scolaire mise sur ...

L'esprit d'équipe qui se manifeste par la collaboration de chacun et de chacune, l'ouverture aux autres, la mise en commun des informations judicieuses et des bons procédés, le partage de l'expertise et de la compétence de ses membres;

L'engagement qui invite tous les acteurs de la réussite non seulement à persévérer, mais aussi à se dépasser sur la voie de la nouveauté et de la créativité, à aller toujours plus loin, à développer un esprit d'initiative et d'entreprise;

Les relations humaines de qualité où le respect, l'accueil et l'empathie, l'accompagnement et l'entraide, la reconnaissance créent un milieu de vie agréable et stimulant;

L'éthique professionnelle qui incite ses membres à travailler avec un même souci d'honnêteté intellectuelle, de justice, d'équité, de loyauté et d'intégrité.

Notre mission, nos axes d'intervention, notre vision, nos valeurs et nos croyances.



Orientation 1: Des services éducatifs de qualité

Notre Commission scolaire offre des services éducatifs adaptés, des programmes et des parcours scolaires répondant aux besoins et aux intérêts variés de ses élèves, en vue de leur réussite.

Réalisations :

- 🍏 Les encadrements ministériels sont intégrés aux orientations et aux actions des services : en particulier le respect du ratio maître-élèves, la mise en oeuvre du nouveau bulletin, la mise à jour des normes et modalités, l'appropriation des programmes et des cadres d'évaluation;
- 🍏 Les services éducatifs proposent aux établissements un plan de formation et d'accompagnement qui répond aux besoins exprimés dans le cadre des conventions de gestion;
- 🍏 Les résultats scolaires font l'objet d'une analyse rigoureuse à chaque étape et des moyens sont mis en place pour atteindre les objectifs fixés;
- 🍏 Notre taux de diplomation et de qualification pour la cohorte 2005-2012 est passé à 70,1%, de 69,2% qu'il était pour la cohorte 2004-2011; notre taux de sorties sans diplôme ni qualification est à la baisse (de 27,7% en 2007-2008, à 22,5% en 2010-2011) particulièrement chez les garçons (amélioration de plus de 9,2% en 4 ans);
- 🍏 Notre taux de réussite aux épreuves uniques du MELS, pour juin 2011, se situe à 93,2% par rapport à 92,6% en 2010 (la moyenne provinciale se situant à 91,8% pour le secteur public); les résultats pour juin 2012 et juin 2013 ne sont pas encore publiés;
- 🍏 Nos résultats, au primaire, s'améliorent particulièrement au 3^e cycle en français et en mathématique, et au 1^{er} cycle en mathématique; au secondaire, les résultats sont à la hausse en science et en mathématique à tous les niveaux, et en lecture pour la 3^e, 4^e et 5^e année ;
- 🍏 Plus de 25 classes d'aide (primaire et secondaire) répondent aux besoins des élèves éprouvant des difficultés (dysphasie, déficiences, troubles envahissants du développement, difficultés de langage et de communication, multi-handicaps, difficultés comportementales sévères, difficultés d'adaptation et d'apprentissage...); 19% de nos élèves du primaire bénéficient de plans d'interventions (16,7% pour l'année antérieure), alors que ce taux s'élève à 36% au secondaire (33,3% pour l'année précédente);
 - 🍏 Une équipe d'orthopédagogues est toujours déployée, centrée sur le dépistage des difficultés scolaires, la prévention et la rééducation;
 - 🍏 En plus d'une variété d'options, de concentrations ou de «voies», la Commission scolaire offre le *Programme d'éducation internationale* et le *Programme Sport-Études et/ou Art-Études*, dans plusieurs de ses établissements, tant au niveau primaire que secondaire;
 - 🍏 Notre clientèle augmente légèrement en *Formation générale des adultes* (739 ETP – élèves temps plein, par rapport à 666 l'année antérieure), et en *Formation professionnelle* (961 ETP, par rapport à 955 l'année antérieure);
 - 🍏 Le Salon régional de la FPT (6, 7 et 8 novembre 2012), les «Journées portes-ouvertes», les «Élèves d'un jour», les «Journées carrières», le «Camp des métiers», les visites des Centres par les divers intervenants, les encarts publicitaires, sont autant de moyens de faire connaître la *Formation professionnelle* qui offre plus de 25 programmes; en 2011-2012, 253 jeunes de moins de 20 ans se sont inscrits en *Formation professionnelle* par rapport à 213 l'année antérieure;



- Les services de la RAC (Reconnaissance des acquis et des compétences) a généré 57 diplômes ou qualifications; le «SARCA » (Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement) a reçu près de 2347 personnes; et le Réseautact (service aux entreprises) a géré un chiffre d'affaires de 2,3 M\$.

À poursuivre :

- ▲ L'accompagnement de notre personnel dans la mise en application de pratiques pédagogiques novatrices, en lien avec les résultats scolaires et les objectifs énoncés dans les conventions de gestion (ex. l'enseignement explicite et l'enseignement réciproque);
- ▲ L'adéquation entre les cadres d'évaluation et les apprentissages effectués en classe;
- ▲ L'implantation du Renouveau pédagogique en *Formation générale des adultes* (2^e cycle);
- ▲ L'élargissement de notre projet prévention et rééducation à l'ensemble de nos écoles;
- ▲ Des activités en lecture interdisciplinaire à tous les niveaux;
- ▲ La promotion de la *Formation professionnelle*;
- ▲ Les transitions de qualité entre CPE, préscolaire, primaire, secondaire, adultes;
- ▲ Le service aux clientèles immigrantes;
- ▲ L'accompagnement des clientèles en FMSS (Formation en métiers semi-spécialisés) et en FPT (Formation préparatoire au marché du travail) où les taux de réussite se situent respectivement à 54% et à 24%;
- ▲ La mise à jour du parc informatique; l'acquisition de nouveaux ordinateurs portables et de tableaux numériques interactifs;
- ▲ L'élargissement et la promotion de notre offre de service au secondaire compte-tenu de l'exode de la clientèle vers le secteur privé (23% en nette amélioration par rapport à 28,4% l'année précédente).



Des services éducatifs de qualité



Orientation 2: Un environnement éducatif de choix

Notre Commission scolaire assure un environnement éducatif dynamique, sain et sécuritaire, propice aux apprentissages, à l'épanouissement et à la persévérance scolaire, où le « virage santé » occupe une place importante.

Réalisations :

- 🍏 Les établissements sont le théâtre de nombreuses réalisations qui font l'objet de communiqués de presse, d'articles de journaux ou de reportages dans *le Courant*;
- 🍏 Un continuum d'activités en matière d'approche orientante a été proposé aux écoles primaires afin d'apprendre aux élèves à mieux se connaître et à faire des choix judicieux en matière de projet de vie;
- 🍏 Les *Projets-Commission* ont été réalisés tels que prévus :
 - * la Semaine du Français, sous le thème «Contes et légendes» (du 18 au 23 mars 2013);
 - * l'Expo-Sciences dont la finale régionale s'est tenue à l'École secondaire Mont-Bleu qui a accueilli 12 projets les 15 et 16 mars 2013, l'un de ces projets se classant pour la finale provinciale à Chicoutimi;
 - * les Soirées musicales qui ont regroupé les chorales de 15 écoles primaires les 1^{er} et 2 mai 2013;
 - * la journée sportive, organisée le 17 mai 2013, qui impliquait les élèves de 5^e année et leurs écoles secondaires de destination;
- 🍏 Plus de 5 M\$ ont été consentis au chapitre du maintien, de l'amélioration et de la transformation des bâtiments, de même qu'à la résorption du déficit d'entretien;
- 🍏 La première phase des travaux de mesure de concentration du radon a été complétée ne laissant entrevoir aucune problématique particulière;
- 🍏 À la suite de nos demandes d'ajout d'espace en raison de la croissance de notre clientèle, le Ministère a octroyé 2 nouvelles écoles primaires (l'une pour septembre 2014, l'autre pour septembre 2015) et l'agrandissement de l'immeuble Limoges de l'École du Village;
- 🍏 Les pourparlers avec la Ville de Gatineau se sont poursuivis afin de mettre à jour le protocole d'entente sur l'utilisation des infrastructures;
 - 🍏 La 3^e phase du *Plan d'accès aux établissements pour personnes handicapées* a été complétée; les travaux touchant maintenant 8 établissements atteignent 1 M\$ sur les 3,4 M\$ consentis;
 - 🍏 Des plans de lutte contre la violence et l'intimidation ont vu le jour dans l'ensemble des écoles; elles ont mis sur pieds un comité dont le rôle est d'organiser des activités de prévention et de civisme, de définir un protocole d'intervention, de revoir chaque année le plan de lutte et le code de vie; le sentiment de sécurité qui s'établissait à 79% sera de nouveau mesuré l'an prochain à partir d'un nouveau sondage;
 - 🍏 Plusieurs projets et activités favorisent la saine alimentation et incitent les jeunes à être physiquement actifs;
 - 🍏 L'engagement des jeunes dans leur communauté est encouragé, de même que l'éco-citoyenneté (plusieurs écoles participent aux projets «Enviro éducatif» et la participation à la démocratie (Forum des Jeunes et des Adultes, les 13 et 27 février 2013).





À poursuivre :

- ▲ Le travail amorcé dans les services de garde au niveau du programme d'activités éducatives en lien avec les projets éducatifs et les conventions de gestion des écoles;
- ▲ Le développement du concept de l'approche orientante et de la culture entrepreneuriale;
- ▲ La mise à jour et la diffusion des *Plans des mesures d'urgence*;
- ▲ La mise en application de la *Politique en développement durable*;
- ▲ La mise en application des modifications apportées à la Loi de l'Instruction publique par le projet de Loi 56 visant à enrayer l'intimidation et la violence et les protocoles à conclure avec les services policiers et les organismes sociaux;
- ▲ La sensibilisation à l'importance de faire des choix-santé en matière d'alimentation et d'activités physiques;
- ▲ L'implication communautaire et une sensibilisation à l'éco-citoyenneté.

Orientation 3: Un personnel attentif aux besoins des élèves

Notre Commission scolaire accompagne, soutient et valorise un personnel compétent travaillant en équipe pour la réussite des élèves.

Réalisations :

- 🍏 Plusieurs services d'accompagnement (formations, mentorat, coaching, groupes de développement) sont mis en place pour faciliter chez les membres du personnel leur insertion professionnelle ou l'exercice de leurs fonctions; un *Programme d'aide externe* est aussi offert aux employés qui pourraient éprouver des difficultés;
- 🍏 La Commission scolaire informe son personnel des modifications apportés aux conventions collectives et publie annuellement les résultats de son *Programme d'accès à l'égalité en emploi*;
- 🍏 La Commission scolaire fait régulièrement la promotion de son *Code d'éthique* et le *Guide d'utilisation responsable de médias sociaux* vient préciser les comportements attendus en matière de communications électroniques; une *Politique d'accompagnement en développement professionnel* a été adoptée en juin 2013;
- 🍏 L'approche-client demeure une priorité au sein de nos équipes;
- 🍏 Le comité «Santé/Mieux-être» a proposé des activités favorisant la mise en forme du personnel; il s'est également penché sur la sécurité, la valorisation du personnel et l'amélioration de l'environnement de travail;
- 🍏 L'accueil du nouveau personnel (le 24 août 2012) et le Gala du personnel (le décembre 2012) qui vient, entre autres, souligner le départ vers la retraite de certains employés, s'inscrivent dans les traditions que la Commission scolaire compte perpétuer.



Un environnement éducatif de choix et un personnel attentif aux besoins des élèves



À poursuivre :

- ▲ L'élaboration et la mise en place d'un programme en insertion professionnelle plus détaillé;
- ▲ La mise en application du *Code d'éthique* et du *Guide d'utilisation responsable des médias sociaux*.

Orientation 4: Une gestion administrative axée sur la réussite des élèves

Notre Commission scolaire rationalise son fonctionnement et exploite ses ressources en vue de l'atteinte optimale de ses objectifs éducatifs.

Réalisations :

- 🍏 L'ensemble du personnel se sensibilise de plus en plus à la gestion axée sur les résultats; que ce soit dans les services administratifs ou dans les établissements, les gestionnaires se fixent des objectifs à atteindre, choisissent les moyens appropriés, mettent en place les pratiques qu'ils jugent gagnantes, évaluent et rendent compte des résultats obtenus, puis se réajustent; les troisièmes conventions de gestion, élaborées, dans chaque établissement, en juin 2013, s'inscrivent dans cette démarche;
- 🍏 Parmi les pratiques efficaces qui ont retenu l'attention des services, on peut noter :
 - L'application de la Loi 20 au niveau de la réduction des dépenses administratives; les efforts à consentir au niveau des compressions budgétaires imposées par le MELS; la multiplication des redditions de compte à divers niveaux; l'appropriation des nouveaux outils implantés suite à la révision des normes comptables; les moyens de vérification interne; la comptabilité par projets; l'informatisation de certains formulaires (ex. les bordereaux de paye);
 - La poursuite de l'implantation du bulletin unique; la standardisation des plans d'intervention; l'utilisation du logiciel IScripto pour faciliter l'inscription du personnel aux activités de perfectionnement; l'application de nouvelles pratiques pédagogiques gagnantes dont le dépistage précoce, la prévention et la rééducation; l'utilisation accrue des technologies dans les projets à caractère pédagogique;
 - L'implantation graduelle du portail;
 - La gestion des surplus d'élèves en raison de la croissance de notre clientèle; le soutien aux services de garde; la rentabilisation du transport;
 - Les diverses stratégies de communication; l'archivage des documents dont les bulletins des élèves;
 - Les nombreux travaux d'entretien et de maintien des immeubles; les ajouts d'espace; les aménagements permettant l'accès aux personnes handicapées.

À poursuivre :

- ▲ L'utilisation de nouveaux moyens techniques et de nouveaux logiciels visant l'efficacité et l'efficience des services; la poursuite des travaux au niveau du portail et notre entrée dans les médias sociaux;
- ▲ L'analyse et la mise en œuvre de nouvelles pratiques administratives; la révision des politiques et des procédures existantes;
- ▲ L'appropriation des nouveaux encadrements ministériels.





Orientation 5: Des partenaires désireux de s'engager davantage dans notre mission éducative

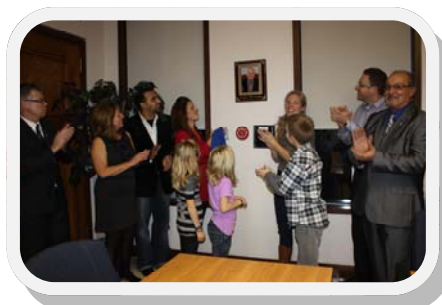
Notre Commission scolaire instaure une étroite collaboration entre l'école, la famille et la communauté, en appui à sa démarche éducative, pour le plein développement et l'épanouissement de ses élèves.

Réalisations :

- 🍏 Les communiqués de presse, le Courant, le Cahier de la rentrée, le Cahier des réussites, le Rapport annuel, le site WEB et bientôt le portail, sont autant de moyens privilégiés pour faire connaître aux parents, puis au grand public, les réalisations de notre Commission scolaire;
- 🍏 Les parents demeurent nos partenaires privilégiés; ils s'engagent au sein des conseils d'établissement (CÉ), du Comité de parents (une vingtaine de membres), du Comité ÉHDAA (une vingtaine de membres également), et des divers comités du Conseil des commissaires; et c'est sans compter toutes les actions bénévoles qu'ils effectuent au quotidien, auprès des jeunes, dans nos établissements; une formation pour les membres des CÉ est organisée annuellement (le 26 novembre pour cette année) et des fascicules ont été préparés à l'intention des membres des CÉ pour mieux saisir certaines réalités financières;
- 🍏 Un suivi rigoureux et diligent des doléances ou des plaintes exprimées par les parents est assuré par le Service du Secrétariat général; les plaintes et les insatisfactions ont été réglées informellement et le Protecteur de l'élève n'a eu à intervenir dans aucun dossier sinon pour expliquer le règlement concernant la gestion des plaintes;
- 🍏 La Commission scolaire se fait un devoir d'être présente à tous les événements qui mettent en lumière les réalisations et les réussites de nos élèves; elle siège également, auprès des partenaires du milieu, à tous les comités susceptibles d'améliorer le sort des élèves et de la communauté en général;
- 🍏 La Commission scolaire a participé aux travaux présidés par la Fédération des Commissions scolaires sur l'avenir des commissions scolaires.

À poursuivre :

- ▲ L'implantation du Conseil sans papier;
- ▲ L'intégration des organismes communautaires et des nouveaux partenaires dans la recherche de solutions visant la persévérance et la réussite scolaires;
- ▲ La reconnaissance des partenaires et la définition de nos besoins en matière de partenariat;
- ▲ L'analyse et la rentabilisation de notre participation au sein de certains organismes partenaires.



Une gestion administrative axée sur la réussite des élèves et des partenaires désireux de s'engager davantage dans notre mission éducative



Considérant que, pour bien apprendre, il faut d'abord se sentir en sécurité, la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais souhaite assurer un environnement favorable à l'épanouissement et à la réussite éducative de ses élèves, un environnement exempt d'intimidation et de violence où l'intégrité physique et psychologique sera respectée (*Politique visant à prévenir et à contrer la violence en milieu scolaire*, adoptée en juin 2007).

Dans le respect des nouvelles prescriptions de la Loi sur l'instruction publique en matière d'intimidation et de violence (article 220), la Commission scolaire s'est engagée dans une démarche de sensibilisation et d'accompagnement auprès de ses établissements : séances d'information et de formation auprès des directions, de leur personnel, des élèves et des partenaires (notamment sur les notions d'intimidation et de violence), mise en place des comités-écoles et désignation des porteurs de dossiers, élaboration des plans de lutte contre l'intimidation et la violence, des protocoles d'intervention, des dépliants d'information aux parents, révision des codes de vie, activation de lignes téléphoniques de dénonciation, organisation d'activités préventives, d'activités récréatives dans les cours d'école et d'activités de civisme.

En 2012, le sentiment de sécurité avait été mesuré lors d'un sondage administré à l'ensemble des établissements; il le sera à nouveau en 2014 (sondage SÉVI – sondage école violence intimidation). Les établissements s'habilitent à brosser un tableau plus précis de leur situation afin de réajuster leur premier plan de lutte : on constate que la violence verbale est davantage dénoncée que la violence physique ou que la cyberintimidation, mais qu'il faut s'attarder à cette dernière problématique, relativement nouvelle et inquiétante.

Depuis plusieurs années déjà, des mesures sont prises pour diminuer ou contrer les manifestations d'intimidation ou de violence. Mais au-delà des mesures coercitives, nous misons beaucoup sur les mesures de soutien aux victimes, aux intimidateurs, aux témoins et sur une panoplie d'activités de prévention : Projet pacifique Cap Santé, Projet Acti-leaders, Projet gang de choix, Projet «Ma cour, un monde de trésors», Ateliers par Espace Outaouais, production de murales, de montage vidéo, de chansons, pièces de théâtre dénonçant l'intimidation et la violence...

Enfin, des partenaires de la communauté (dont les services sociaux, les services policiers, les organismes communautaires) se joignent à nous afin de mieux contrer le phénomène de l'intimidation et de la violence et garantir le climat propice au développement et à la réussite de nos jeunes.





Nos résultats

Le contexte dans lequel la présente Convention de partenariat a été élaborée au printemps 2010 prévaut toujours. Notre clientèle est en pleine croissance; au 30 septembre 2013, elle se chiffre à **13 900** élèves sans compter ceux et celles qui fréquentent la *Formation générale des adultes* et la *Formation professionnelle*; elle pourrait, suivant les prévisions ministérielles, atteindre les 16 500 en 2019 - 2020.

Par ailleurs, les dernières statistiques ministérielles, obtenues à ce jour, touchent une fin de cohorte (2005-2006) qui en était, en juin 2012, à sa 7^e année au secondaire et qui n'a que partiellement bénéficié des mesures mises en place lors de l'élaboration de la Convention de partenariat (2010) ; il est donc encore difficile de mesurer, à ce moment-ci, l'impact que les moyens choisis auront sur la réussite de nos élèves.

1. A. TAUX DE DIPLOMATION

| | 2002 – 2003 | | | 2003 - 2004 | | | 2004 - 2005 | | | 2005 - 2006 | | |
|---------------|-------------|------|-------------|-------------|------|-------------|-------------|------|-------------|-------------|------|-------------|
| | Juin 2009 | | | Juin 2010 | | | Juin 2011 | | | Juin 2012 | | |
| | G | F | T | G | F | T | G | F | T | G | F | T |
| CSPO | 64,0 | 71,9 | 67,8 | 60,1 | 74,2 | 66,5 | 64,5 | 74,1 | 69,2 | 67,9 | 72,4 | 70,1 |
| Région 07 | 58,1 | 70,3 | 64,0 | 58,0 | 71,6 | 64,5 | 58,0 | 71,5 | 64,5 | 63,1 | 69,9 | 66,4 |
| Réseau public | 60,8 | 74,7 | 67,6 | 61,1 | 75,2 | 67,9 | 63,1 | 75,9 | 69,2 | 65,3 | 77,1 | 71,0 |
| Québec | 65,6 | 78,3 | 71,9 | 66,0 | 78,8 | 72,3 | 67,6 | 79,5 | 72,3 | 69,6 | 80,5 | 75,0 |

CIBLE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

Situation de départ en juin 2008 : 69,6%

Pour juin 2013 : 74% pour juin 2017 : 78% pour juin 2020 : 81%

Malgré l'amélioration de nos résultats, la cible fixée pour juin 2013 n'a pas été atteinte

REMARQUES : par rapport à juin 2011, la diplomation est en croissance chez les garçons (3,4%) et en léger recul chez les filles (1,7%). Dans le Portrait des statistiques ministérielles, on note une légère diminution de ,4% en Formation générale des jeunes, une augmentation ,8% en Formation générale des adultes, et une augmentation de ,3 % en Formation professionnelle, toujours par rapport à juin 2011. À la CSPO, le taux de diplomation est passé de 66,5% à 66,4% alors que le taux de qualification est passé de 2,8% à 4,7%.





1. B. TAUX DE SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION EN FGJ

| | 2007 – 2008 | | | 2008 - 2009 | | | 2009 - 2010 | | | 2010 - 2011 | | |
|---------------|-------------|------|-------------|-------------|------|-------------|-------------|------|-------------|-------------|------|-------------|
| | G | F | T | G | F | T | G | F | T | G | F | T |
| CSPO | 32,4 | 22,8 | 27,7 | 28,4 | 22,6 | 25,6 | 24,9 | 21,3 | 23,1 | 23,2 | 21,9 | 22,5 |
| Région 07 | 41,4 | 27,6 | 34,6 | 34,4 | 24,0 | 29,3 | 34,0 | 26,0 | 30,1 | n.d. | n.d. | 25,8 |
| Réseau public | 29,0 | 17,8 | 23,3 | 26,1 | 16,5 | 21,3 | 24,8 | 15,6 | 20,1 | 23,1 | 14,3 | 18,6 |
| Québec | 25,2 | 15,6 | 20,3 | 22,6 | 14,3 | 18,4 | 21,5 | 13,6 | 17,4 | 20,1 | 12,6 | 16,2 |

CIBLE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

Situation de départ en juin 2008 : 27,7%

Pour juin 2013 : 26% pour juin 2017 : 23% pour juin 2020 : 20%

La cible fixée pour juin 2013 a été dépassée de 3,5%

REMARQUES:

- * notre taux de sorties sans diplôme ni qualification est passé de 25,4% en 1999 – 2000 à 22,5% en 2010 – 2011, avec plusieurs fluctuations en cours de route.
- * notre taux de sorties sans diplôme ni qualification s’améliore chez les garçons de façon significative; par ailleurs, il accuse un léger retard du côté des filles

1. B. TAUX DE SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION EN FGA

2007 – 2008 : 37% 2008 – 2009 : 37% 2009 – 2010 : 35%

2010 – 2011 : 37% 2011 – 2012 : 34% 2012 – 2013 : 32%

CIBLE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

Situation de départ en juin 2008 : 37%

Pour juin 2013 : 35% pour juin 2017 : 33% pour juin 2020 : 30%

La cible fixée pour juin 2013 a été dépassée de 3%

2. RÉSULTATS AUX ÉPREUVES UNIQUES DU MELS

Taux de réussite pour l’ensemble des épreuves uniques, de juin 2005 à juin 2011:

| | CSPO | Région 07 | Réseau public | Québec |
|-----------|-------------|-----------|---------------|--------|
| Juin 2005 | 84,7 | 82,3 | 80,7 | 83,4 |
| Juin 2009 | 86,0 | 85,4 | 86,0 | 88,2 |
| Juin 2010 | 92,6 | 91,4 | 91,8 | 93,3 |
| Juin 2011 | 93,2 | 90,5 | 91,8 | 93,4 |



En juin 2010 et en juin 2011, le français et l'anglais étaient les deux seules matières où des examens ont été administrés, ce qui rendait aléatoire la comparaison avec les années antérieures. Depuis juin 2012, des examens en histoire et éducation à la citoyenneté, en sciences et technologie et en mathématique de 4^e secondaire ont été administrés mais les résultats obtenus n'ont pas encore été publiés.

TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉPREUVES DE FRANÇAIS (ÉCRITURE) DE 5^E SECONDAIRE :

Entre juin 2007 et juin 2011, le taux de réussite de la CSPO est passé de 79,2% à **73,8%** alors que pour l'ensemble du réseau public, il est passé de 81,4% à 80,5%. Par ailleurs les résultats préliminaires, pour juin 2012 et juin 2013, annoncent des taux de réussite de 83,2% et de 78,5% alors que pour l'ensemble du réseau public ils se situeraient, respectivement, à 78% et 80,4%

CIBLE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

Situation de départ en juin 2009 : 78%

Pour juin 2013 : 83% pour juin 2017 : 87% pour juin 2020 : 92%

TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉPREUVES DE FRANÇAIS (LECTURE) DU 2^E CYCLE DU PRIMAIRE:

Le taux de réussite se situe à **78%** par rapport à 81% en 2012

CIBLE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

Situation de départ en juin 2009 : 74%

Pour juin 2013 : 78% pour juin 2017 : 82% pour juin 2020 : 85%

TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉPREUVES DE FRANÇAIS (LECTURE) DU 3^E CYCLE DU PRIMAIRE:

Le taux de réussite se situe à **80%** par rapport à 71% en 2012

CIBLE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

Situation de départ en juin 2009 : 71%

Pour juin 2013 : 75% pour juin 2017 : 80% pour juin 2020 : 85%

TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉPREUVES DE FRANÇAIS (LECTURE) DE 3^E SECONDAIRE:

Le taux de réussite se situe à **80%** par rapport à 76% en 2012

CIBLE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

Situation de départ en juin 2009 : 64%

Pour juin 2013 : 70% pour juin 2017 : 75% pour juin 2020 : 80%





3. TAUX DE QUALIFICATION DANS LE PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI

Suivant les indications actuelles, le taux de qualification en FPT (Formation préparatoire au marché du travail) se situe à **24%** et à **54%** en FMSS (Formation aux métiers semi-spécialisés) par rapport à 11% et 50% l'année antérieure.

CIBLE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

Situation de départ en juin 2008 : 25%

Pour juin 2013 : 18% en FPT et 46% en FMSS pour juin 2017 : 22% en FPT et 50% en FMSS

Les cibles fixées ont été atteintes

4. UN ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

Deux objectifs ont été arrêtés : le taux d'élèves physiquement actifs et le taux d'élèves éprouvant un sentiment de sécurité dans nos établissements. Le taux d'élèves physiquement actifs n'a pu être évalué; nous sommes en attente de précisions émanant du MELS à cet effet. Par contre le taux d'élèves éprouvant un sentiment de sécurité s'élève à 79% pour l'ensemble de la Commission scolaire (82% au primaire et 76% au secondaire). Les zones vulnérables ont été identifiées et des actions ont été entreprises qui, pour chaque école, s'inscrivent dans la convention de gestion, et que nous retrouverons dans le plan de lutte contre l'intimidation et la violence qui verra le jour cet automne. Un nouveau sondage, quant au sentiment de sécurité, sera administré en 2014 afin d'aider les établissements à revoir leur plan.

5. LE NOMBRE DE NOUVEAUX INSCRITS EN FORMATION PROFESSIONNELLE (TEMPS PLEIN) ÂGÉS DE MOINS DE 20 ANS.

→ 2004 – 2005 : 155 → 2005 – 2006 : 149 → 2006 – 2007 : 167 → 2007 – 2008 : 160
→ 2008 – 2009 : 193 → 2009 – 2010 : 199 → 2010 – 2011 : 213 → 2011 – 2012 : 253

CIBLE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

Situation de départ en juin 2008 : 160

Pour juin 2013 : 170 pour juin 2017 : 185 pour juin 2020 : 200

La cible est largement atteinte.





Moyens privilégiés!

- ◆ Un plan d'accompagnement du personnel en lien avec les besoins exprimés dans les conventions de gestion (particulièrement en lecture, en mathématique et en science);
- ◆ Une expérimentation élargie de l'enseignement explicite et de l'enseignement réciproque;
- ◆ Un déploiement de l'équipe d'orthopédagogues dans les établissements centrée sur la rééducation, le dépistage et la prévention;
- ◆ L'harmonisation de l'élaboration et du suivi des plans d'intervention (SPI);
- ◆ Un suivi particulier aux élèves HDAA intégrés en classe régulière;
- ◆ Un suivi plus rigoureux des élèves empruntant le parcours de formation axée sur l'emploi;
- ◆ Une attention particulière portée par les enseignants ressources aux élèves à risque ou plus fragiles, en 4^e et 5^e secondaire;
- ◆ Une importance plus grande accordée aux diverses transitions par la transmission des informations permettant une continuité de services, plus particulièrement auprès des élèves éprouvant des difficultés;
- ◆ Une application plus rigoureuse des voies de renforcement de la Stratégie d'intervention «Agir autrement»;
- ◆ La lecture interdisciplinaire priorisée à tous les niveaux;
- ◆ Le déploiement du continuum en «approche orientante» et la promotion de la *Formation professionnelle*;
- ◆ L'instauration de mesures rehaussant le sentiment de sécurité, dans chaque établissement, et de mesures visant à rendre davantage les élèves physiquement actifs.

Pilotage des conventions de gestion!

Chaque année, au moment du bilan annuel, les établissements sont appelés à brosse un tableau de leur situation. Les résultats scolaires ont été analysés, à chaque étape, à partir de tableaux de bord élaborés grâce au logiciel LUMIX, par le Service de l'organisation scolaire. De nouveaux objectifs sont alors fixés pour l'année subséquente. Une rencontre, entre la direction de l'établissement et le directeur général adjoint, permet d'échanger sur les résultats obtenus, la pertinence des nouvelles cibles, les moyens choisis pour y arriver; plusieurs rencontres de réflexion pédagogique permettent aussi d'aborder en grand groupe certaines problématiques vécues en cours d'année. Un plan d'accompagnement, élaboré par le Service des ressources éducatives, répond aux besoins exprimés par les établissements dans leur convention de gestion.

Au fil du temps, le nombre d'objectifs est appelé à croître afin de répondre aux réalités des établissements; ainsi des cibles seront définies en lien avec la lutte à l'intimidation et à la violence ou encore, dans le domaine des saines habitudes de vie, ou de la promotion de la *Formation professionnelle*.





Au Conseil des commissaires

Les membres du Conseil des commissaires ont siégé à 13 reprises lors de l'année 2012-2013. Plusieurs décisions ont fait l'objet de discussions autour de la table et les commissaires ont adopté les résolutions afférentes. Nous vous dressons une liste des différentes décisions.

Nominations

Le Conseil des commissaires a procédé à la nomination d'un commissaire, d'une directrice de Centre, d'un directeur et d'un directeur adjoint de Centre, d'une directrice adjointe d'école primaire, d'une directrice adjointe d'école secondaire, d'une adjointe au régisseur du transport ainsi que la nomination temporaire d'un directeur d'école primaire et secondaire, des membres du Comité exécutif et des membres aux différents comités et des représentants auprès de différents organismes. Il a également adopté les structures administratives et les plans d'affectation des emplois de cadres d'écoles, de centres et des administrateurs et administratrices. De plus, il a procédé à l'évaluation du directeur général.

Le Conseil a également procédé à l'embauche de firmes de professionnelles et professionnels pour les projets reliés aux mesures de maintien, d'amélioration et de transformation des bâtiments.

Adoption

- Régime d'emprunts à long terme
- Nomination des commissaires aux comités permanents et comités internes et nomination des commissaires à titre de représentants auprès des organismes, dont la FCSQ, la Chambre de Commerce, etc.
- Offre de services - École secondaire de l'Île et École secondaire Mont-Bleu
- Établissement du calendrier des rencontres des comités permanents et internes et adoption des plans de travail
- Demande de reconsidération au MELS du financement accordé aux établissements privés
- Amendement à la politique d'achat
- Gestion de la clientèle de l'École secondaire de l'Île et de l'École secondaire Mont-Bleu
- Modification des bassins de l'École du Plateau, de l'École des Deux-Ruisseaux et de l'École du Marais
- Création du bassin de la future École 032 et modification du bassin de l'École du Marais
- Dénomination de l'École 029 - École des Tournesols
- Non-application d'une mesure prévue au budget 2012-2013 de la Commission scolaire en lien avec les frais possibles exigés pour le stationnement
 - Changement à la structure administrative
 - Protocoles d'entente de partenariat avec la Ville de Gatineau pour « Classe verte et jardin communautaire » de l'École du Lac-des-Fées, « Du soccer, des jeux et des arbres » de l'École internationale du Mont-Bleu, « Plan de gestion des matières résiduelles » de l'École secondaire de l'Île et « Pêche expérimentale et observation des poissons d'eau douce » de l'École secondaire Grande-Rivière
 - Amendement à la politique de frais de déplacement, de séjours et de représentation des commissaires
 - Modification du nombre de circonscriptions électorales
 - Nomination de l'auditeur externe
 - Cadre budgétaire 2013-2014
 - Travaux d'amélioration et de transformation des bâtiments (AMT) (1 027 600 \$)
 - Rémunération des commissaires
 - Projet de division du territoire de la CSPO en circonscriptions électorales aux fins de l'élection générale du 2 novembre 2014
 - Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (RDI) 2013-2016





Adoption (suite)

- Actes d'établissement 2013-2014
- Projets parascolaires à l'École du Parc-de-la-Montagne (soccer) et à l'École Saint-Jean-Bosco (violon).
- Taux sur les arrérages de taxes à 16 %
- Budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour 2013-2014
- Surplus financiers des établissements
- Amendements au Règlement de délégation de certains pouvoirs et certaines fonctions aux diverses instances de la CSPO
- Politique d'accompagnement en développement professionnel du personnel
- Rapport annuel 2011-2012

Approbation

- Protocole d'entente relatif à une contribution financière de la Caisse populaire Desjardins d'Aylmer pour l'équipe de football à l'École secondaire Grande-Rivière
- Mainlevée de droits enregistrés sur un immeuble
- Différents protocoles d'entente spécifique entre la Ville de Gatineau et une école primaire et une école secondaire.
- Protocole d'entente spécifique - École secondaire Grande-Rivière
- Addenda au protocole d'entente - projet d'agrandissement du Centre communautaire du Plateau
- Protocole d'entente spécifique en persévérance scolaire
- Promesse d'achat et actes juridiques relatifs à l'acquisition d'un terrain pour la construction de la nouvelle école 032
- Protocole d'entente relatif à l'aménagement de la cour de l'École internationale du Mont-Bleu avec la Caisse populaire Desjardins de Hull-Aylmer
- Offre de services de Léger (Bulletin satisfaction 2013)
- Protocole d'entente relatif au projet de court métrage à l'École du Grand-Boisé
- Demande d'autorisation pour l'implantation permanente avec financement DEP et d'allocation pour les investissements en formation professionnelle au Centre de formation professionnelle de l'Outaouais
- Protocole d'utilisation de locaux, de terrains et d'équipements entre la Commission scolaire et la Ville de Gatineau
- Évaluation du directeur général
- Budgets des écoles et des centres pour 2013-2014
- Actes juridiques relatifs à la cession réciproque de terrains par la Commission scolaire et la Ville de Gatineau en vue de la construction de la nouvelle École 032 sur rue de l'Amérique-Française
- Modification mineure au plan de répartition et de destination des immeubles (RDI) et aux actes d'établissement 2013-2014



Contrats et achats

- Acquisition d'un système de stockage réseau centralisé intégré
- Amélioration de l'accessibilité aux personnes handicapées aux immeubles La Pêche et Sainte-Cécile (348 444 \$)
- Réfection des salles de toilettes et mise aux normes des escaliers - Centre Mgr-Lucien-Beaudoin (226 900 \$)
- Réfection des salles de toilettes - Centre d'Éducation des adultes Saint-Raymond (162 500 \$)



Contrats et achats (suite)

- Mandat relatif à l'achat de tableaux numériques
- Réfection de la toiture - École secondaire de l'Île (242 428 \$)
- Réfection de la toiture - Phase 3 au CFPO (201 054 \$)
- Réfection des salles de toilettes - École secondaire des Lacs (107 895 \$)
- Réfection de la toiture - annexe du Centre administratif (74 590 \$)
- Réfection de la toiture - École des Rapides-Deschênes (39 465 \$)
- Réfection de divers bassins de la toiture - Phase 3 à l'École secondaire Mont-Bleu (187 900 \$)
- Réfection des salles de toilettes - CFPO (119 850 \$)

Autres engagements

- Cession de terrain – Centre de la petite enfance Libelle
- Dénonciation de contraintes relatives aux cessions de terrains pour de nouvelles écoles
- Candidature de Marie-Andrée Lépine soumise à la FCSQ
- Formation d'un comité de sélection de professionnelles et professionnels de la construction pour l'agrandissement du Centre communautaire du Plateau
- Demande formelle adressée à la Ville de Gatineau pour l'installation de panneaux d'arrêt obligatoire au carrefour du boulevard du Plateau et de la rue du Marigot
- Appui au président du Conseil dans le dossier de la sécurité des élèves marcheurs de la CSPO
- Report de l'échéance d'élaboration du nouveau plan stratégique
- Définition d'une zone à risque pour le transport scolaire dans le quartier du Carrefour des Brises
- Demande à la Ville de Gatineau pour l'affectation des brigadiers adultes par la Ville de Gatineau
- Demande de réouverture de la voie d'urgence entre le boulevard Saint-Raymond et la rue Gamelin
- Expression d'intérêt à la Ville de Gatineau pour l'acquisition d'un terrain destiné à la construction d'une école secondaire dans le secteur urbain centre.
- Avis d'intention auprès de la Ville de Gatineau pour l'agrandissement de la palestre de l'École secondaire Grande-Rivière
- Demande au MELS de l'ajout d'une école primaire dans le secteur urbain ouest et d'un agrandissement d'école dans le secteur Pontiac
 - Demande à la Ville de Gatineau pour l'installation de panneaux de sécurité routière sur le chemin Vanier près de l'École des Rapides-Deschênes
 - Appui au Centre d'aide 24/7
 - Dépôt des états financiers 2011-2012
 - Mandat à la FCSQ pour l'achat regroupé

Représentations

- Nomination d'un commissaire à la Fondation de la CSPO
- Dépôt du rapport annuel 2011-2012 de la Fondation CSPO
- Remise du Prix Rachel Patry
- Remise du Prix du bénévole
- Lettres de félicitations aux membres du personnel, élèves ou partenaires pour leur engagement
- Remise officielle de la Plume d'Or de l'Étudiant Outaouais par le Conseil des commissaires et hommage au personnel enseignant
- Assermentation des nouveaux commissaires





Au Comité exécutif

Les membres du Comité exécutif ont siégé à 13 reprises lors de l'année 2012-2013 et ils ont également été appelés à rendre des décisions concernant différents sujets.

Nominations

Les membres du Comité exécutif ont procédé à la nomination d'un directeur adjoint de Centre, de deux directeurs adjoints d'écoles primaires, à la nomination temporaire d'un directeur d'école primaire et d'école secondaire, d'une directrice adjointe d'école secondaire ainsi qu'à la réaffectation d'une directrice adjointe et d'un directeur adjoint d'écoles secondaires en plus de signer deux contrats de service. Ils ont également nommé le président et le vice-président du Comité exécutif et ont désigné le commissaire responsable de la vérification des comptes ainsi que les scrutateurs d'élections.

Non-renouvellement

- Les membres du Comité exécutif ont procédé au non-renouvellement pour surplus de personnel et un non-renouvellement pour incapacité médicale.

Adoption

- Procédure d'élection pour la présidence et la vice-présidence au Comité exécutif
- Calendriers scolaires 2013-2014
- Modification - Annexe aux règles du service de surveillance des dîneuses et dîneurs au préscolaire et au primaire pour 2013-2014
- Modification - Calendrier scolaire 2013-2014 du CFPO
- Renouvellement du portefeuille d'assurances générales 2013-2014
- Choix des professionnelles et professionnels pour le projet d'agrandissement du Centre communautaire du Plateau

Approbation

- Travaux d'enlèvement d'amiante sur la tuyauterie de chauffage - École Euclide-Lanthier (113 870,32 \$)
- Autorisation de participation des commissaires au Congrès 2013 de la FCSQ

Contrats et achats

- Acquisition de 51 ordinateurs portables (38 332,62 \$)
- Rehaussement et mise à jour des commutateurs centraux du réseau informatique (57 014,30 \$)
- Rehaussement et mise à jour des serveurs de téléphonie IP du réseau informatique (57 173,12 \$)
- Fourniture et installation d'un module de jeux École Saint-Jean-Bosco (30 055 \$)
- Renouvellement des licences Novell (38 381,20 \$)
- Acquisition de tableaux numériques interactifs (172 457,67 \$)
- Acquisition de projecteurs pour les tableaux numériques interactifs (127 320 \$)
- Acquisition d'ordinateurs portables (mesure 50680) (100 701,90 \$)
- Remplacement de portes intérieures dans certains établissements (41 650 \$)





Contrats et achats (suite)

- Renouvellement du bail entre la Société de transport La Pêche et la Commission scolaire
- Renouvellement du contrat de vérification des systèmes d'alarme-incendie des immeubles 2013-2014 (36 790 \$)
- Aménagement de locaux pour professionnels et Service de garde à l'École du Marais (58 800 \$)
- Renouvellement de contrats de gardiennage - Écoles secondaires Mont-Bleu et de l'Île
- Remplacement des serpentins de refroidissement - École secondaire de l'Île (41 750 \$)
- Location d'imprimantes/photocopieurs pour certains établissements
- Travaux d'aménagement de la cour d'école - École Saint-Jean-Bosco (64 394,98 \$)
- Renouvellement des contrats d'entretien ménager 2013-2014 (3 455 983,59 \$)
- Aménagement de locaux pour spécialistes - École du Grand-Boisé (45 100 \$)
- Aménagement des salles d'apaisement - École Saint-Jean-Bosco (99 550 \$)
- Achat d'équipement (MAO) pour le département de soudage - CFPO (39 383,90 \$)
- Fourniture et installation d'une structure de jeux - École Côte-du-Nord (43 654,4 \$)
- Raccordement de nouveaux puits artésiens - École de la Vallée-des-Voyageurs (immeuble Notre-Dame-de-la-Joie) (43 950 \$)
- Fourniture et installation d'une structure de jeux - École Saint-Rédempteur (40 170,59 \$)
- Remplacement de l'unité de ventilation des classes - École de la Vallée-des-Voyageurs (immeuble Sainte-Marie) (64 900 \$)
- Aménagement d'un terrain de soccer synthétique et travaux d'asphaltage - École du Marais (19 091,11 \$ et 56 591,07 \$)
- Protection murale du gymnase - École des Deux-Ruisseaux (43 800 \$)
- Installation de dispositifs anti-refoulement dans diverses écoles du secteur Aylmer (34 275 \$)
- Installation de dispositifs anti-refoulement dans diverses écoles du secteur Hull (40 930 \$)
- Aménagement d'un terrain de soccer synthétique - École internationale du Mont-Bleu (34 350 \$ et 21 900 \$)
- Bail - location d'immeuble - École Saint-Joseph
- Renouvellement - contrat de location de licences Microsoft (92 157,60 \$)
- Aménagement des salles de télécommunication - École secondaire Grande-Rivière (35 400 \$)
- Aménagement d'une salle d'apaisement et installation de nouvelles portes pour le contrôle d'accès à l'établissement - École secondaire Grande-Rivière (34 900 \$)
- Acquisition de tablettes numériques pour la Salle du Conseil (30 539,20 \$)
- Contrat de service de publicité pour la formation professionnelle - Service régional de la formation professionnelle en Outaouais (60 000 \$)

Code d'éthique et de déontologie des commissaires

En vertu de l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique, LRQ chap. 1-13.3, la Commission scolaire s'est dotée d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du Conseil des commissaires.

Un règlement relatif au code d'éthique et de déontologie est donc applicable aux commissaires en conformité avec les valeurs de respect, de transparence et d'intégrité. Il est disponible dans sa version intégrale au Secrétariat général de la Commission scolaire ainsi que sur le site de la Commission scolaire: www.cspo.qc.ca.

En 2012-2013, aucune situation ou allégation de violation du code d'éthique et de déontologie n'a été enregistrée.

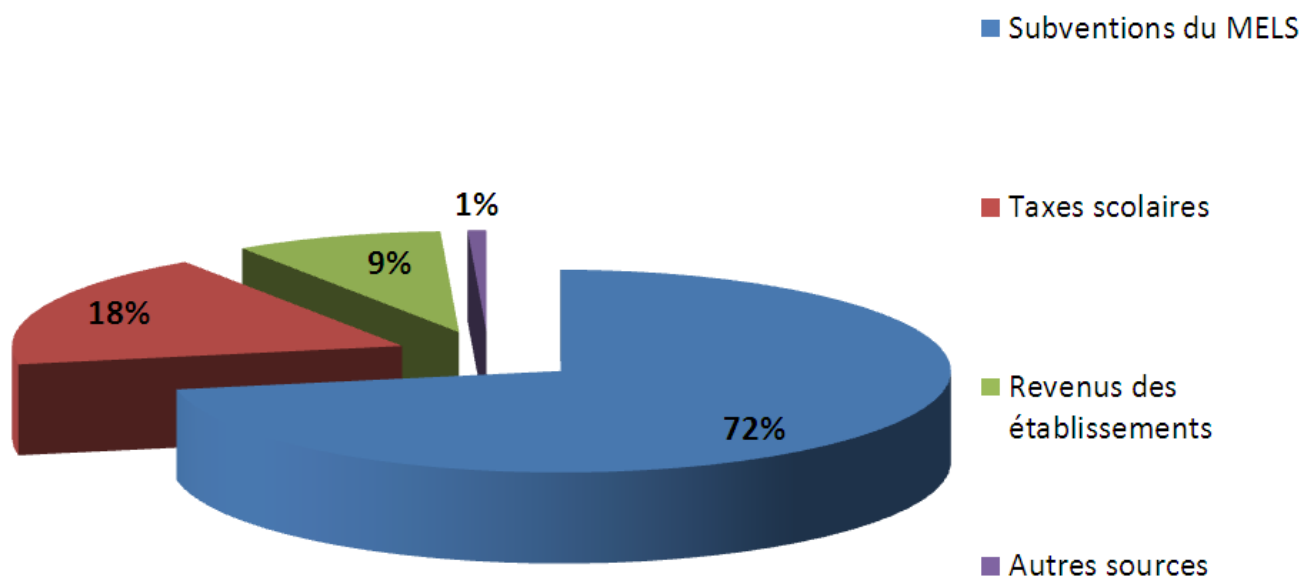




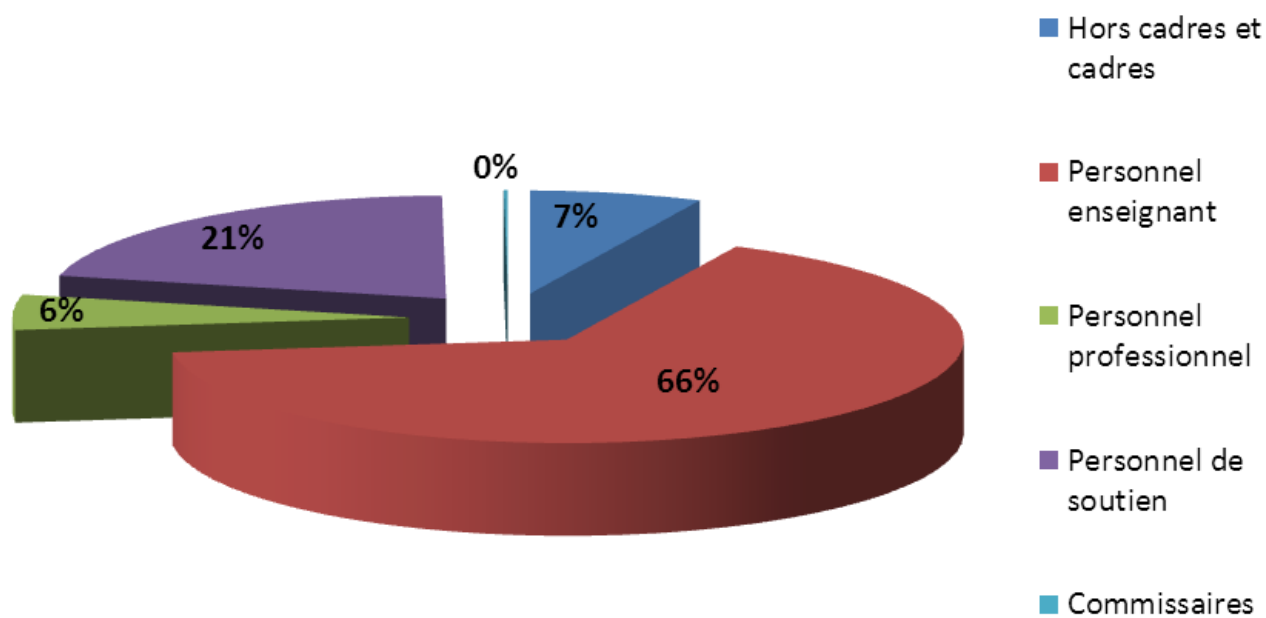
| Nos finances - 2012-2013 | | |
|--|-------------|-------------------|
| Provenance des revenus | % | millier \$ |
| Subventions du MELS | 72% | 107 077 |
| Taxes scolaires | 18% | 27 511 |
| Revenus des établissements | 9% | 12 829 |
| Autres sources | 1% | 1 141 |
| Total | 100% | 148 558 |
| Répartition de la masse salariale | | |
| Hors cadres et cadres | 7% | 7 118 |
| Personnel enseignant | 66% | 66 735 |
| Personnel professionnel | 6% | 5 591 |
| Personnel de soutien | 21% | 21 500 |
| Commissaires | 0% | 173 |
| Total | 100% | 101 117 |
| Les dépenses par champs d'activité | | |
| Enseignement et de formation | 50% | 74 554 |
| Soutien à l'enseignement et à la formation | 19% | 28 130 |
| Services d'appoint | 12% | 17 931 |
| Administratives | 5% | 7 441 |
| Relatives aux biens meubles et immeubles | 10% | 15 360 |
| Connexes | 4% | 6 326 |
| Total | 100% | 149 742 |
| Les dépenses par nature | | |
| Salaires et avantages sociaux | 76% | 112 916 |
| Frais de déplacement | 0% | 380 |
| Fournitures et matériels | 5% | 7 170 |
| Services, honoraires et contrats | 12% | 18 207 |
| Amortissement | 4% | 6 334 |
| Autres dépenses | 3% | 4 736 |
| Total | 100% | 149 743 |



Provenance des revenus %



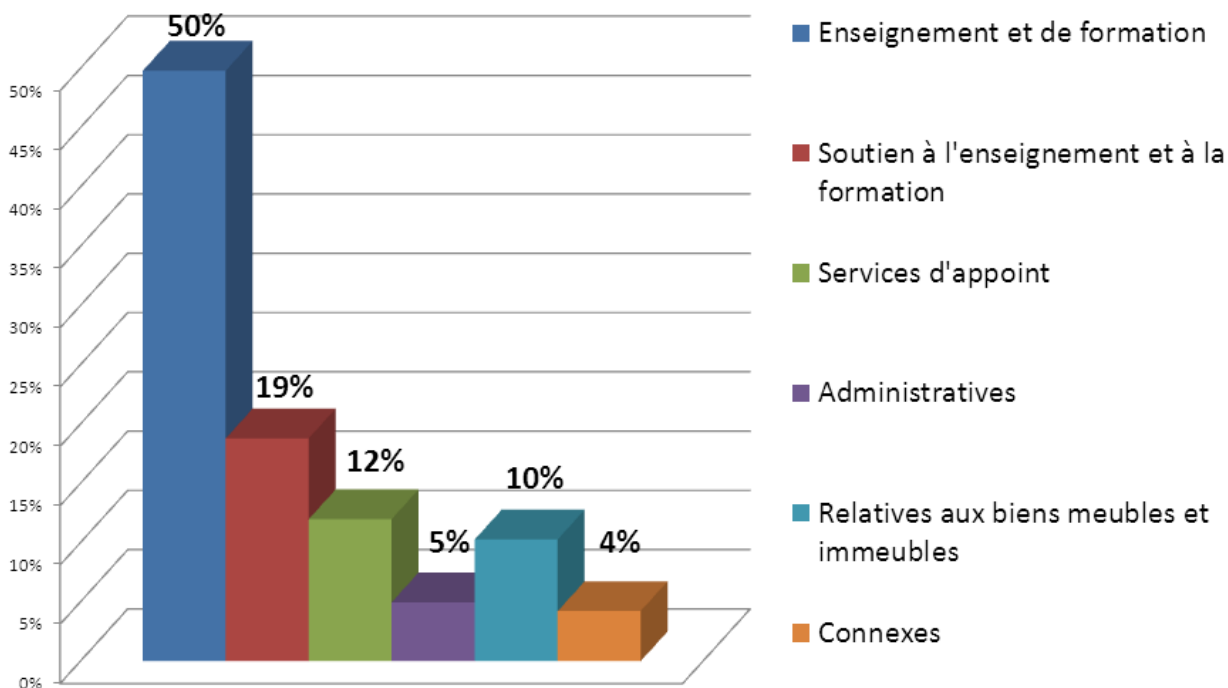
Répartition de la masse salariale %





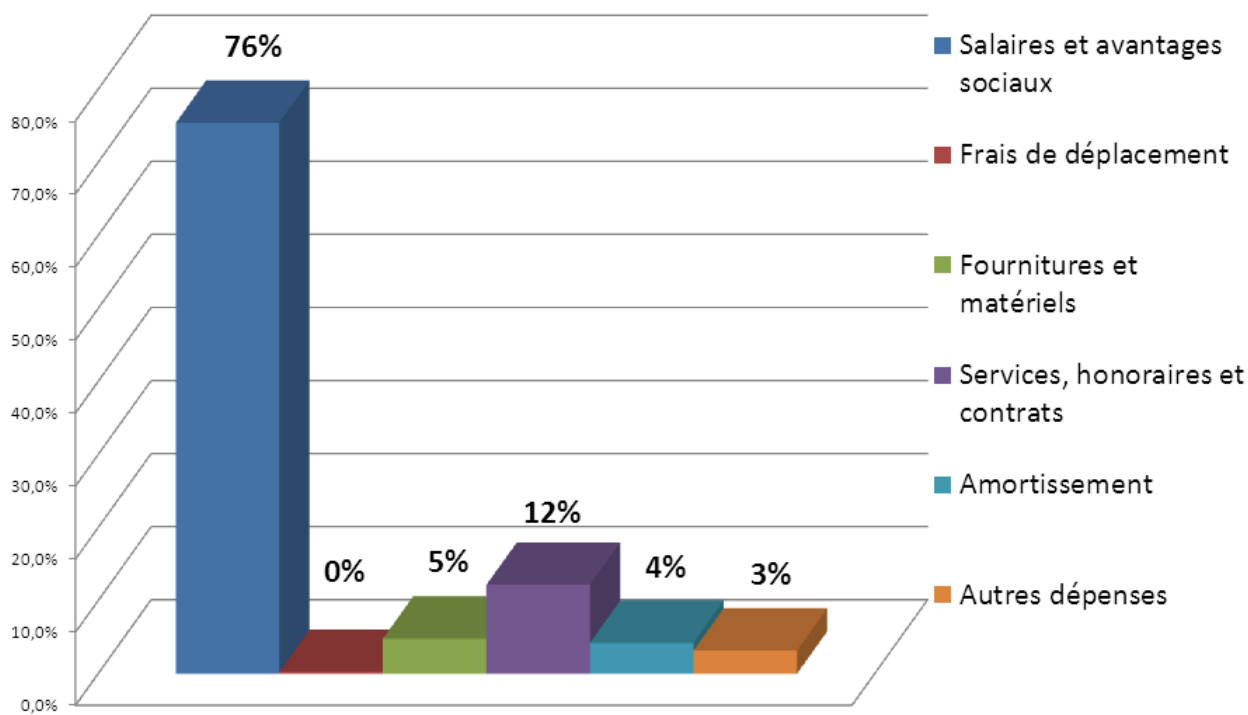
Les dépenses par champs d'activité

%



Les dépenses par nature

%





Conseil des commissaires



M. Mario Crevier
Président du Comité exécutif
Circonscription 21 - Des Rédemptoristes



M. Jocelyn Blondin
Président du Conseil
Circonscription 14 - De l'Université



M. Jean-Pierre Reid
Vice-président du Conseil
Circonscription 17 - Du Nord d'Aylmer



M. Gilles Chagnon
Vice-président du Comité exécutif
Circonscription 20- des Pionniers

2012-2013



M. Michel Gervais
Circonscription 1 - La Pêche



Mme Hélène Bélisle
Circonscription 2 - Pontiac



M. Gilbert Couture
Circonscription 3 - Chelsea



M. Jean-Pierre Brind'Amour
Circonscription 4 - Du Dôme



Mme Marie-Andrée Lépine
Circonscription 5 - Côte-du-Nord



M. Alain Gauthier
Circonscription 6 - Saint-Paul



Mme Marthe Nault
Circonscription 7 - Mont-Bleu



M. Dominique Kenney
Circonscription 8 - Du Plateau



M. Jacques Lemay
Circonscription 9 - du Parc-de-la-Montagne



M. Serge Lafortune
Circonscription 10 - Eugène Sauvageau



Mme Francine Poitras
Circonscription 11 - Wright



Mme Francine Lorange
Circonscription 12 - Du Père-Reboul



Mme Sylvie Joannis
Circonscription 13- Notre-Dame



Mme Johanne Légaré
Circonscription 15- Manoir des Trembles



Mme Mylène A. Deneault
Circonscription 16- Des Golfs



Mme Chantal L.-Bélanger
Circonscription 18 - De la Seigneurie



M. Jean Malette
Circonscription 19 - Des Boisés



Mme Silvia Barkany
Commissaire parent - primaire



M. André Maurice
Commissaire parent - secondaire



Introduction

Du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013, nous avons assumé la fonction de Protecteur de l'élève conformément à la résolution de la Commission scolaire.

Le contenu du rapport

En ce qui concerne le rapport annuel, l'article 220.2 en précise le contenu :

« Le protecteur de l'élève doit transmettre annuellement à la commission scolaire un rapport qui indique le nombre et la nature des plaintes qu'il a reçues, la nature des correctifs qu'il a recommandés ainsi que les suites qui leur ont été données. Le rapport du protecteur de l'élève doit être joint au rapport annuel de la commission scolaire. »

En conformité avec cet article, le contenu de ce rapport se présente comme suit :

1. Le nombre et la nature des plaintes reçues.
2. La nature des correctifs recommandés
3. Les suites qui ont été données.

En conclusion de ce rapport, une recommandation sera formulée.

Le nombre et la nature des plaintes reçues.

Au cours de l'année scolaire 2012-2013, nous avons répondu à quelques demandes d'informations de la part de parents ou d'élèves. Ces demandes nous sont communiquées soit par téléphone ou par courriel.

À la réception d'une telle demande, la première étape est de vérifier la recevabilité de la plainte. Pour ce faire, notre première préoccupation est une d'écoute en demandant à la personne d'exposer la situation qui la préoccupe.

Dans tous les cas, nous constatons que les personnes n'ont pas respecté toutes les étapes prévues pour le traitement d'une plainte. Parfois, la plainte n'a pas été formulée à la direction de l'établissement. Dans tous les cas, l'étape du dépôt d'une plainte formelle au responsable des plaintes de la commission scolaire n'a pas été faite.





Notre rôle est alors de leur donner toutes les informations nécessaires pour qu'elles puissent suivre le processus établi. À chaque fois, nous leur spécifions qu'elles peuvent nous contacter de nouveau si cette étape du dépôt de la plainte au responsable de la Commission scolaire ne leur donne pas satisfaction.

Comme nous n'avons pas de retour à la suite de ces communications, nous en déduisons que la situation problématique vécue par ces personnes a été résolue à leur satisfaction.

La nature des correctifs recommandés

À la suite de cette troisième année d'expérience dans cette fonction, nous constatons que les demandes d'informations sont peu nombreuses. À notre avis, c'est un indice que le processus de règlement des plaintes mis en place donne les résultats escomptés et que les personnes concernées, à chacune des étapes du processus, s'acquittent bien de leur rôle.

Par ailleurs, nous constatons de nouveau que les personnes qui s'adressent à nous semblent manquer d'informations et ne pas savoir à qui s'adresser. Pour ces personnes, le processus apparaît comme complexe. Elles confondent le rôle d'une direction d'établissement, d'un chef de service ou d'un professionnel avec celui du responsable des plaintes. Quand elles rencontrent un problème au niveau d'un établissement scolaire, elles se sentent dépourvues et ne voient pas qu'il y a d'autres étapes possibles pour régler la situation.

Compte-tenu que ce processus de règlement des plaintes n'en est qu'à sa troisième année, cette situation ne nous apparaît pas anormale mais elle indique qu'une vigilance constante doit être maintenue quant à l'information transmise aux parents sur le processus de plainte.

Les suites qui ont été données

Nous considérons que les suites nécessaires ont été données dans chacun des dossiers et que des solutions adaptées ont été apportées à chacune des situations.

Conclusion

En conclusion, notre seule recommandation est de poursuivre l'implantation de ce processus de règlement des plaintes et de porter une attention particulière et vigilante à l'information des parents des élèves et des élèves adultes.

Soyez assuré que nous avons assumé cette fonction au meilleur de notre connaissance dans le seul but d'apporter une modeste contribution à l'amélioration des services aux élèves.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments distingués,

Reynald Labelle,
Protecteur de l'élève





Soirées chorales



Entrepreneuriat



Forum des élèves jeunes



Inauguration - École des Tournesols



Campagne de sécurité dans le transport scolaire



Lancement d'un projet éducatif

La CSPO en action! Beaucoup d'événements ont été couronnés de succès!

NOS ÉTABLISSEMENTS en 2012-2013

NOS ÉCOLES PRIMAIRES

- ◆ École au Cœur-des-Collines
- ◆ École Côte-du-Nord
- ◆ École de la Vallée-des-Voyageurs
- ◆ École des Deux-Ruisseaux
- ◆ École des Rapides-Deschênes
- ◆ École des Tournesols
- ◆ École des Trois-Portages
- ◆ École du Dôme
- ◆ École du Grand-Boisé
- ◆ École du Lac-des-Fées
- ◆ École internationale du Mont-Bleu
- ◆ École du Marais
- ◆ École du Parc-de-la-Montagne
- ◆ École du Plateau
- ◆ École du Village
- ◆ École du Vieux-Verger
- ◆ École Euclide-Lanthier
- ◆ École Jean-de-Brébeuf
- ◆ École Notre-Dame
- ◆ École Saint-Jean-Bosco
- ◆ École Saint-Paul
- ◆ École Saint-Rédempteur

NOS ÉCOLES SECONDAIRES

- ◆ École secondaire de l'Île
- ◆ École secondaire des Lacs
- ◆ École secondaire Grande-Rivière
- ◆ École secondaire Mont-Bleu

NOS CENTRES D'ADULTES

- ◆ Centre de formation générale et professionnelle Vision-Avenir
- ◆ Centre de formation professionnelle de l'Outaouais
- ◆ Centre L'Arrimage/
Centre Saint-François
- ◆ Centre La Génération
- ◆ Centre La Pêche

NOS SERVICES

- ◆ Direction générale
- ◆ Secrétariat général et service des communications
- ◆ Service des ressources humaines
- ◆ Service des ressources éducatives
- ◆ Service de l'éducation des adultes - formation générale
- ◆ Service de l'organisation scolaire et du transport
- ◆ Service des ressources financières
- ◆ Service des ressources matérielles
- ◆ Service des technologies de l'information

Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

225, rue Saint-Rédempteur

Gatineau (Québec) J8X 2T3

Téléphone: 819 771-4548

Télécopieur: 819 771-6964

Site Internet: www.cspo.qc.ca

Suivez-nous sur Facebook

facebook



L'emploi unique de la forme masculine utilisée dans ce document est dans le seul but d'alléger le texte.